



Pour l'école, pour notre métier, on ne doit pas se priver !



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, Je vote SNUipp.FSU et FSU!

Les élections professionnelles approchent. Ce rendez-vous important a lieu tous les trois ans. Vous avez dû recevoir vos identifiants de vote électronique.

C'est vous qui déciderez qui vous représentera face à l'Administration pour les trois ans à venir, tant au niveau national qu'au niveau départemental, pour les CAP (promotions, mouvement...) et pour les CT (carte scolaire...) Dans le département d'Eure-et-Loir, différentes listes se présentent à vos suffrages.

Votre choix doit s'élaborer à la fois sur le bilan des trois années passées et sur les engagements départementaux présentés dans les professions de foi.

Vous connaissez le SNUipp-FSU.28.  
Vous connaissez ses représentants.  
Vous connaissez son activité quotidienne au service des personnels et de l'école.

Vous trouverez au dos, un appel à voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU qui met en avant les grandes valeurs qu'ils défendent.

Signez-le et faites-le signer autour de vous et retournez-le rapidement au SNUipp-FSU.28

### Délégué du personnel, délégué de tout le personnel !

Les délégués du personnel ont vocation à défendre tous les collègues, syndiqués ou non.

C'est ce que font les délégués du SNUipp.28 depuis de nombreuses années, sans exclusive et sans intérêts particuliers.

De la même manière, nous nous sommes engagés à informer toute la profession immédiatement après les commissions paritaires où nous intervenons souvent seuls face à l'Administration. Cet engagement a été tenu et le SNUipp.28 s'est doté de moyens nouveaux (courrier électronique et site départemental) pour donner à tous l'accès à des informations complètes.

Parce que la rapidité de diffusion de l'information ne saurait suffire, le SNUipp.28 est le seul à continuer d'envoyer régulièrement aux écoles et à ses adhérents, un bulletin d'informations « papier » qui traite sur le fond des sujets qui nous préoccupent tous.

C'est aussi à l'occasion des CTP qui préparent la carte scolaire que le SNUipp déploie toute son énergie pour défendre les situations d'écoles.

Enfin, sur des situations particulières, vous savez pouvoir compter sur la compétence et la disponibilité des délégués du personnel du SNUipp pour vous aider dans vos démarches ou vous accompagner chez l'IEN ou à l'IA.

### Un projet pour l'École !

Le SNUipp s'est construit sur l'idée qu'il fallait transformer l'école.

C'est ce qui fait son originalité dans le paysage syndical.

Par delà la défense des intérêts individuels et collectifs, il met en avant un projet pour l'école, ses personnels et ses élèves.

Lien permanent entre les chercheurs et les acteurs que nous sommes, c'est sur la base d'une réflexion collective comme son « Université d'Automne » qu'il avance des propositions novatrices.

### Le SNUipp et la FSU !

Le SNUipp agit aussi dans le cadre de sa fédération, la FSU, première fédération de la Fonction Publique d'État qui rassemble toutes les catégories.

Être acteurs de notre métier, valoriser les services publics, développer nos revendications dans le cadre d'une société plus juste, plus humaine, plus solidaire, tels sont les orientations de la FSU.

La notion de progrès social a pour nous un véritable sens, c'est pourquoi, nous combattons la précarité, l'insécurité sociale, le racisme et les discriminations.

Nous voulons une école émancipatrice, laïque et solidaire.

### Le SNUipp, un syndicat responsable !

En ces moments plus que difficiles, face à un gouvernement, relayé jusqu'à son administration départementale, le SNUipp a joué son rôle d'information et de mobilisation. Il a su prendre ses responsabilités et dire non quand la situation l'exigeait.

Nouveaux programmes, aide personnalisée et RASED, maternelle, direction d'école, TR, carte scolaire, sur chaque dossier, le SNUipp.28 a réuni la profession, donné les informations, débattu des propositions et fait remonter l'avis de la profession.

C'est cette démarche unique dans le département qui fait aussi notre bilan.

Parce que nous ne pensons pas le syndicat par délégation, parce que nous ne pensons pas le syndicat sans syndiqués, nous vous invitons à renvoyer l'appel à voter pour les listes présentées par le SNUipp-FSU.

ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE UNIQUE COMMUNE AUX CORPS DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ECOLES DE L'EURE-ET-LOIR

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011  
7 TITULAIRES 7 SUPPLEANTS

SNUipp-FSU U.F.S.U.

Liste présentée par le SNUipp-FSU  
Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
(Fédération Syndicale Unitaire)

**Professeurs des écoles hors-classe**

1 Mme TANTY Christine	directrice	école primaire - St Piat
2 M. FRANCHET Dominique	directeur	école primaire R. Doisneau - Margon

**Instituteurs et professeurs des écoles classe normale**

1 M. RETHO Jean-Christophe	adjoint maternelle	école primaire - Thimert Gâtelles
2 Mlle PRIER Céline	directrice	école maternelle Henri IV - Chartres
3 M. THERAUD Patrick	directeur	école élémentaire Le petit Prince - Bonneval
4 Mme DUNOYER-CERRILLO Pascale	adjointe élémentaire	école élémentaire - St Aubin des bois
5 M. THOMAS Olivier	directeur	école primaire - Theuville
6 Mme LEPELTIER Julie	adjointe élémentaire	école élémentaire J. Macé - Lucé
7 M. CHEVROLIER Vincent	titulaire remplaçant	école élémentaire J. Vallain - Lèves
8 Mlle FOURMY Tania	adjointe maternelle	école maternelle - Abondant
9 M. VILLEMADE Hugues	adjointe maternelle	école primaire - Nogent le Phayé
10 Mlle PERICAT Sandrine	adjointe élémentaire	école élémentaire S. Pitard - Cloyes sur le Loir
11 M. ORTET Damien	titulaire remplaçant	école élémentaire Les Remparts - Brezolles
12 Mme BRIOLLAIS Josette	adjointe spécialisée	RASED - école élém. A. de St Exupéry - DreuX

Liste présentée par le SNUipp-FSU.28 à la CAPD.

Pour que la réussite de tous fasse école, ne vous privez pas, **Votez SNUipp-FSU**



Pour l'école, pour notre métier, on ne doit pas se priver !



APPEL À VOTER

POUR LES LISTES PRÉSENTÉES PAR LE SNUipp-FSU A la CAPD et à la CAPN,  
POUR LES LISTES PRÉSENTÉES PAR LA FSU Au CTM et au CTA.

Parce que nous voulons que les candidats du SNUipp-FSU qui se présentent à ces élections continuent à agir efficacement face à l'administration.

Parce que ces candidats, représentatifs de l'ensemble des secteurs de la profession, nous les connaissons. Parce que nous voyons les délégués du personnel du SNUipp-FSU œuvrer au quotidien. Leur mandat reconduit et renforcé, ils continueront à le faire, avec une équipe renouvelée, développant le syndicalisme unitaire et revendicatif qui nous rassemble.

- POUR les initiatives revendicatives qu'ils conduisent avec la profession.
- POUR notre défense individuelle et collective.
- POUR leur aptitude à préserver, développer, transformer, améliorer le Service Public Laïque d'Éducation avec tous ceux qui y travaillent.
- POUR leurs compétences concernant tous les domaines touchant à la profession et à l'Éducation Nationale.
- POUR la disponibilité dont ils font preuve.
- POUR soutenir leur détermination à assurer la transparence de toutes les opérations de l'administration qui vous concernent.
- POUR l'information régulière (textes, résultats des réunions paritaires - mouvement, promotions, carte scolaire, ...).

NOM	PRÉNOM	ÉCOLE	COMMUNE	SIGNATURE

À renvoyer à SNUipp 28, 3 rue Louis Blériot 28300 Champhol  
Fax : 02 37 21 39 89 mel : [snu28@snuipp.fr](mailto:snu28@snuipp.fr) ou à signer en ligne <http://28.snuipp.fr>

À la CAPD : **Jean-Christophe Rétho** Au CTM : **Frédérique Rolet**  
À la CAPN : **Sébastien Sühr** Au CTA: **Stéphane Ricordeau**

Pour que la réussite de tous fasse école, ne vous privez pas, **Votez SNUipp-FSU**